

Tiré du bulletin no 183, Juin 2005		Les Loisirs	DOSSIER
---------------------------------------	---	-------------	---------

Vacances et loisirs, une question de droit?

Le thème des vacances et des loisirs est régulièrement traité dans les dossiers du bulletin d'insieme-ge. Cependant, ce présent dossier s'inscrit dans une période où justement l'accès aux loisirs et la possibilité de partir en vacances pour les personnes avec une déficience mentale vivant en institution semblent remis en question. En effet, si la 4^{ème} révision de la loi sur l'assurance invalidité entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2004 a, grâce au doublement de l'allocation pour impotent, permis aux personnes en situation de handicap vivant dans leur propre domicile de bénéficier de moyens financiers supplémentaires, la situation pour les personnes handicapées accueillies en institution n'a pas changé. Pire, la mise en place progressive du nouveau système de facturation, s'il tend à unifier les pratiques, n'a pas pris en compte les besoins en loisirs et vacances extra-institutionnels des personnes handicapées. Alors que la loi sur l'intégration des personnes handicapées se structure peu à peu, il est donc paradoxal de constater que l'accès aux loisirs hors institution, semble actuellement fortement compromis pour les personnes vivant en institution. En effet, insieme-ge a salué la volonté de nos autorités d'unifier les pratiques de facturation dans les institutions dans le but de favoriser une plus grande équité. Mais, lorsqu'il s'agit de fixer le nombre de jours d'absence d'institution au tarif de réservation auquel a droit le résidant, un maximum de 60 jours est autorisé (certaines institutions n'accordant que 30 jours), mettant, en quelque sorte, «en compétition» les institutions entre-elles. Sans entrer dans les détails, il est absolument clair que les aspects concernant le calcul du droit aux vacances et des moyens financiers nécessaires pour les loisirs doivent être étudiés plus en détail afin de préserver les droits des personnes handicapées. D'ailleurs des contacts ont déjà été pris avec la Direction générale de l'action sociale qui est maintenant consciente du contenu de notre message et qui va certainement nous faire de nouvelles propositions.

Toute personne a droit au repos et aux loisirs, et notamment à une limitation raisonnable de la durée du travail et à des congés périodiques.

(Déclaration Universelle des Droits de l'Homme du 10 décembre 1948 – art. 24).

Déclaration des droits des personnes handicapées

Organisation des Nations Unies, 9 décembre 1975

Art. 9

... Si le séjour du handicapé dans un établissement spécialisé est indispensable, le milieu et les conditions de vie doivent y être aussi proche que possible de ceux de la vie normale des personnes de son âge.

Les vacances dans l'histoire

¹La notion de «vacances annuelles» est particulièrement récente. Son origine doit être située au 19^e siècle, au moment où l'industrialisation provoque un bouleversement complet de la structure sociale.

C'est en ²1936 qu'apparaît en France la notion de «congés payés» et que progressivement les vacances et parallèlement la diminution des temps de travail s'inscrivent dans les droits des travailleurs. Cette année-là, l'idée d'«être payé à ne rien faire», comme le bonheur, est une «idée neuve». Droits nouveaux et mentalités nouvelles vont de pairs. Du Front populaire à aujourd'hui, l'histoire des congés est longue. Et elle n'est pas finie...

Actuellement le droit aux vacances ouvrières payées constitue un principe généralement admis dans la législation sociale internationale. Il a été mentionné dans la «Déclaration Universelle des droits de l'Homme» et figure dans la constitution d'une douzaine de pays.

C'est dès la fin des années cinquante que le combat éthique mené par les associations a réussi petit à petit à imposer les personnes en situation de handicap comme des personnes à part entière bénéficiant des mêmes droits que les autres citoyens.

Et parmi ces droits se retrouve celui qui nous occupe aujourd'hui concernant l'accès à des temps de vacances adaptés pour les personnes handicapées.

Alors qu'à Genève, les loisirs et les vacances pour les personnes handicapées se sont développés en même temps que la création des institutions, nombre d'entre-elles organisaient «en interne» leurs propres séjours de vacances. Dès la fin des années 80, cette habitude a commencé à disparaître et les organismes spécialisés dans les vacances (voir ci-dessous) se sont retrouvés devoir faire face à une demande croissante en jours de vacances durant la période estivale mais également durant le reste de l'année (week-ends et semaines de vacances scolaires) pour les personnes accueillies en institution.

Si l'on fait le lien avec l'espérance de vie des personnes en situation de handicap qui s'est allongée, on constate que les organismes de vacances genevois ont réussi jusqu'à présent à faire face aux demandes. Une coordination cantonale s'est mise en place afin de garantir que chacun et chacune ait accès à un temps de vacances durant l'été au sein d'un organisme spécialisé.

Pour les enfants et adolescents qui habitent encore chez leurs parents, la situation est plus difficile. En effet, la demande, essentiellement en week-ends pour soulager les familles est croissante et un seul organisme à Genève répond à ces besoins. Rappelons également qu'aucune structure de type internat à temps complet n'existe à Genève pour accueillir les mineurs en situation de handicap pour lesquels la vie dans le cadre familial peut s'avérer pénible.

Le combat des parents

La lutte associative pour la reconnaissance des droits des personnes handicapées a donc toujours été liée à celle de l'accès pour ces personnes à des prestations de base. En effet, s'il est bien un domaine auquel on n'avait pas encore «touché», c'était celui des séjours de vacances pour les personnes handicapées. Lorsque le premier groupe de parents s'est réuni à Genève pour fonder l'association, la première action mise en place quelques mois plus tard fût le premier séjour de vacances, c'était l'été 1959. Au travers des loisirs, dès l'origine des associations, les parents ont signifié clairement que, d'une part, leurs enfants avaient besoin de partager avec leurs pairs des moments privilégiés et d'autre part les familles avaient besoin de se ressourcer. Si jusque dans les années 80, la majorité des personnes inscrites dans les séjours de vacances d'insiem-ge vivaient le reste de l'année chez leurs parents,

¹ Tiré de l'article écrit par Jean-Pierre Descan, licencié en histoire, à l'occasion des journées portes ouvertes de l'office national des vacances annuelles, Bruxelles 1994

² Jean Morawski, l'Humanité 25 mars 2004

aujourd'hui, cette proportion s'est inversée et nos séjours accueillent une majorité de personnes vivant en institutions. Le constat est que pour ces personnes, rompre la monotonie du reste de l'année est essentiel. Vivre en institution signifie accepter de se plier à un fonctionnement, à un rythme de vie. Pour certains de nos vacanciers, le séjour de vacances estival est la seule «sortie» de l'année.

L'accès aux loisirs, facteur d'intégration³

Les différentes activités de loisirs représentent aussi des moyens importants de développement de l'autonomie des personnes handicapées. Mais là comme ailleurs, il faut avoir pour objectif d'accroître leurs potentialités mentales et motrices et de valoriser leur propre image. Pour cela il paraît nécessaire de vouloir les faire sortir du cadre étroit des établissements et services, voire d'un milieu familial sur-protecteur et de les habituer à être au milieu des autres en participant aux activités proposées en fonction de leur moyen. Leur insertion dans la vie sociale n'en sera que meilleure et les personnes de leur environnement, en les percevant mieux, seront conduites à mieux les associer aux différents actes de la vie en société.

C'est pourquoi, il est indispensable d'élargir le champ dans lequel les personnes handicapées sont trop souvent confinées et ne pas hésiter à oser. Toutes les activités d'expression peuvent être utilisées et parmi elles, le dessin, la peinture, le chant choral, la musique pratiquée seul ou en groupe, la danse, l'expression théâtrale...

Les activités sportives, en représentant une rupture salutaire avec la réalité quotidienne, aident les personnes handicapées à trouver le sens de l'effort et du dépassement de soi-même et à atteindre le but qu'elles se sont fixées. Ces activités sont reconnues et admises par tous parce qu'elles s'adressent à l'ensemble des enfants, adolescents et adultes.

Ainsi, au-delà du droit aux vacances pour les personnes en situation de handicap, faut-il également envisager l'accès aux loisirs pour elles comme un facteur d'intégration dans une vie sociale se rapprochant de la «normalité». La participation à des week-ends thématiques mais aussi celle à des cours hebdomadaires ou à des sorties récréatives est la gageure d'une vie épanouie et particulièrement pour les personnes qui n'ont eu d'autre choix que celui de vivre en institutions.

Mettre en cause cette possibilité, c'est mettre en cause la notion même d'intégration et somme toute l'égalité des droits pour chacun.

Loisirs et vacances, l'avenir...

Lorsqu'en 1986, l'association de parents confia les institutions qu'elle avait créées à la gestion de la Fondation Ensemble pour recentrer son action sur la défense des intérêts des familles, elle ne conserva qu'une seule prestation directe aux personnes handicapées: l'organisation de séjours de vacances durant l'été.

En 2003, lorsque la Fondation Ensemble exprima sa volonté de ne plus assurer la gestion de la colonie de Genolier, une fois encore, l'association de parents et ce, malgré l'augmentation de la tâche qui allait lui incomber se déclara prête à relever avec la Ville de Genève, le défi de permettre à la Colonie de Genolier de rester un lieu d'accueil pour les personnes handicapées.

Si les diverses étapes du nouveau projet institutionnel se déroulent comme prévu, Insieme-Genève, reprendra au sein de l'association la gestion de la Colonie de Genolier dès le 1^{er} janvier 2006.

L'intégration de jeunes en situation de handicap à Vacances Nouvelles

³ www.cesr-auvergne.fr/publi/loisirs.pdf

Vacances Nouvelles a toujours fait en sorte que tout jeune puisse participer à ses camps et l'a affirmé dans ses statuts:

«L'association a pour but de réaliser des camps de vacances ouverts à tous les jeunes. Elle se donnera les moyens nécessaires afin de proposer aux jeunes vivant avec un handicap de participer à ses activités...»

En se basant sur la théorie de la «Valorisation des rôles sociaux», l'objectif est de permettre à des jeunes vivant en situation handicap de participer à des camps de vacances de la manière la plus proche possible de ce qui est habituel pour n'importe quel jeune. De particulariser le moins possible sa place dans le groupe en tenant compte de tous les paramètres, à savoir: l'inscription du jeune, les conditions de sa participation au camp, sa place et son rôle pendant le camp.

Mais le but est que le jeune trouve sa place dans le camp, en tenant compte de ses besoins, de ses envies et de ses capacités.

Une démarche spécifique

Chaque intégration d'un jeune en situation de handicap fait l'objet d'une préparation spécifique avec l'équipe de moniteurs concernés, grâce au projet individualisé qui a été choisi comme un moyen approprié pour rassembler de manière cohérente et valorisante les informations concernant un jeune et pour poser des objectifs pour le camp auquel il va participer.

Ce document est rédigé par un permanent de Vacances Nouvelles qui va rencontrer le jeune et ses parents, ainsi que les professionnels qui le prennent en charge, afin d'avoir toutes les informations nécessaires.

Ce dossier sera ensuite transmis à l'équipe de moniteurs afin de préparer l'intégration de ce jeune en tenant compte de son projet individualisé et du projet du camp. Différents points sont abordés lors de plusieurs réunions avec un des animateurs-permanents de Vacances Nouvelles: quelle organisation d'équipe, comment répondre aux questions des autres participants, comment gérer certains problèmes de comportement, quelles stratégies mettre en place pour remplir les objectifs posés, etc.

Le projet individualisé du jeune sera réactualisé après le bilan de camp, ce qui permettra de poser de nouveaux objectifs pour un prochain séjour.

Ce type de projet concerne des jeunes avec un retard mental ou du développement, des jeunes trisomiques, autistes, infirmes moteurs-cérébraux, souffrant d'un syndrome, d'une déficience sensorielle, des jeunes avec un handicap physique et des jeunes vivant avec d'autres déficiences ou maladies demandant une démarche d'intégration spécifique.

Les moniteurs vont acquérir les connaissances indispensables à l'intégration de jeunes en situation de handicap grâce à des ateliers de formation et lors des séances de préparation.

Vacances Nouvelles

Rue Jean-Dassier 17

1201 Genève

Tél. *022 734 25 25

Fax. *022 734 25 40

*E-Mail: bureau@vacances-nouvelles.ch

<http://www.vacances-nouvelles.ch>

Le CEFCA: occuper ses loisirs en se formant

Le CEFCA (centre de formation continue pour adultes), offre semestriellement une trentaine de cours, majoritairement en fin de journée mais aussi le samedi ou (plus rarement) pendant le temps de travail. Plus de 420 places sont occupées chaque année.

Trois grandes catégories de cours sont proposés: les cours de **culture générale** (informatique, culture générale, lecture, écriture et calcul, découverte de la nature et des musées, etc.), d'**expression** (beaux-arts, photographie, danse, musique, etc.) et d'**indépendance** (cuisine, découverte de la ville, être en société, c'est la vie, etc.).

Le samedi, des cours variés sont organisés, sur une ou plusieurs séances, comme l'art dans la nature, les percussions, la découverte de la ville, des musées ou de la nature.

Cette année un module de «danse de couple» a été mis en place dans le but de faciliter la participation des personnes à des manifestations dansantes.

Dès l'automne le nouveau programme ajoutera d'autres opportunités et surtout proposera un cours intitulé: «choisir et organiser ses loisirs».

Ajoutons que le «**service participation**» étudie les demandes des personnes qui souhaitent s'intégrer dans une activité de formation ordinaire (école-club, centre de loisirs, atelier d'artiste, etc.) et peut proposer des conseils et des appuis.

Signalons aussi que le CEFCA, participe aux activités de la **CAVI** (commission d'accompagnement à la vie indépendante). Ces activités de formation, de conseils, de soutien sont destinées aux personnes handicapées qui souhaitent vivre de manière indépendante (avec des soutiens) dans leur propre appartement.

Enfin, rappelons que le **Club du CEFCA** se tient tous les quinze jours, dès 19h.30 et jusqu'à 22h.30, à la Maison de quartier de St Jean. Cette activité est ouverte à toute personne qui souhaite écouter de la musique vivante, danser et échanger avec d'autres.

Le programme trimestriel est envoyé à toutes les institutions et aux étudiants du CEFCA, il laisse une large place à la musique de rythm and blues, au jazz, à la salsa mais les soirées animées par un DJ ou celles réservées à la chanson ne sont pas rares. Précisons que les musiciens chevronnés qui se produisent au Club le font uniquement pour le plaisir et qu'il semble y trouver leur compte puisque certains reviennent régulièrement depuis l'ouverture qui a eu lieu en 1992.

Contact:

tél. 022 348 13 48

E-mail: cefca@bluewin.ch

Site web: www.cefca.ch

Annuaire des organismes de loisirs et de vacances à Genève

Ce document n'est pas exhaustif mais tient compte des informations transmises à insieme-ge.

Organismes de vacances

insieme-Genève
14 séjours de vacances pour enfants/adolescents et adultes.
Contact: tél. 022 343 17 20 e-mail: info@insieme-ge.ch site web: www.insieme-ge.ch
Cap Loisirs
Séjours de vacances, week-ends tout au long de l'année pour enfants, adolescents et adultes. Des activités piscine et tir à l'arc sont également proposées 1 fois par semaine (dès 18 ans) .
Contact: tél. 022 731 86 00 e-mail: caploisirs@worldcom.ch

Anyatas

Séjours de vacances pendant les vacances scolaires et week-ends tout au long de l'année pour adultes (dès 18 ans).

Contact: tél. 022 785 28 38 e-mail: g_anyatas@bluewin.ch site web: www.anyatas.ch

Association Cerebral

4 séjours de vacances l'été et 4 week-ends par mois tout au long de l'année pour enfants, adolescents et adultes avec une infirmité motrice cérébrale (polyhandicap).

Contact: tél. 022 757 49 66 e-mail: info.ge@association-cerebral.ch
site web: www.association-cerebral.ch/ge/

Caritas Handicap

Séjours de vacances durant les vacances scolaires, camp de ski, visite de ville en Europe en petit groupe, etc.

Contact: tél. 022 708 04 44 e-mail: caritas.handicap@caritas-geneve.ch

Caritas jeunesse

Possibilités pour des jeunes de 4 à 18 ans avec handicap mental léger de participer en intégration aux séjours de vacances jeunesse (durant les vacances scolaires).

Contact: tél. 022 708 04 04 e-mail: caritasj@geneva-link.ch

Vacances Nouvelles

Possibilité pour des jeunes de 4 à 17 ans avec un handicap mental de participer en intégration aux séjours de vacances (périodes de vacances scolaires) cf dossier.

Contact: tél. 022 764 25 25 e-mail: bureau@vacances-nouvelles.ch
site web: www.vacances-nouvelles.ch

Centre protestant de vacances

Possibilité (au cas par cas) pour des jeunes de 6 à 19 ans avec un handicap mental de participer en intégration aux séjours de vacances (période de vacances scolaires).

Contact: tél. 022 809 49 79 e-mail: info@campes.ch

Centres de vacances du service des loisirs de l'Etat de Genève

Possibilité (au cas par cas) pour des jeunes de 5 à 17 avec un handicap mental de participer en intégration aux séjours de vacances (période de vacances scolaires).

Contact: tél. 022 338 21 40 e-mail: philippe.lentillon@etat.ge.ch

FASe (Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle)

La FASe regroupe toutes les maisons de quartiers et centres aérés. Vous pourrez obtenir auprès d'elle, les coordonnées de la maison de quartier la plus proche de chez vous. Ces centres de quartiers organisent des activités à la journée. Le mercredi pendant l'année et tous les jours pendant les vacances scolaires. Certaines maisons de quartiers acceptent de prendre en intégration des enfants mentalement handicapés.

Contact: tél. 022 700 15 77 e-mail: fase.secretariat@fase.ch site web: www.fase.ch

Serei voyages

Organisation de voyages avec ou sans accompagnement pour personnes mentalement handicapées.

Contact: tél. 032 924 50 80 e-mail: serei.voyages@ne.ch site web: www.serei.ch

Sports et loisirs pour adultes**Caritas Handicap**

Sorties journalières à thème, un samedi par mois. Soirées: rencontres et partage d'un repas un mercredi par mois.

Contact: tél. 022 708 04 44 e-mail: caritas.handicap@caritas-geneve.ch

Handisport

Cours de natation, judo, tennis, basket, ski, ski nautique, voile pour enfants et adultes.

Contact: tél. 022 341 43 00 e-mail: handisportgeneve@bluewin.ch site web: www.handisport-ge.ch

Autrement-Aujourd'hui

Ateliers (théâtre, musique, danse) hebdomadaires, week-ends, séjours/stages pour adolescents et adultes. Petits groupes de 10 à 12 personnes. Autrement-Aujourd'hui poursuit une recherche dans le domaine artistique, en proposant à des personnes avec un handicap mental, une formation et une pratique d'activités d'expression. L'association réalise périodiquement des productions ouvertes au public.

Contact: tél. 022 329 13 43 e-mail: autrement.aujourd'hui@worldcom.ch

Les Schtroumpfs

Entraînements et manifestations sportives pour adolescents et adultes (football, natation, cyclisme, rugby, pétanque), de grandes réunions sportives sont organisées comme par exemple le tournoi de football européen qui réunit une vingtaine d'équipes provenant de pays venant de partout d'Europe.

Contact: tél. 022 756 14 72 e-mail: gerard.fontaine@bluewin.ch
site web: www.planetebleue-sports.ch

danse-habile

danse-habile a pour but de mettre sur pied et développer des projets, tout à la fois culturels et sociaux, favorisant la rencontre entre danseurs avec ou sans handicap. Ateliers et stages de danse pour enfants et adultes.

Contact: tél. 079 688 56 13 site web: www.danse-habile.ch

Arts martiaux Claudio Alessi

Cours d'arts martiaux pour personnes handicapées (au cas par cas).

Claudio Alessi par le biais de son association a créé un programme qui a pour objectif de combler un manque notoire en matière de préparation physique, de self-défense et en définitive d'intégration à la fois sportive et sociale de toute une série de personnes souffrant d'un handicap (physique, mental).

Contact: tél. 079 200 94 58 site web: www.alc-world.org

CEFCA (centre de formation continue pour adultes)

Le CEFCA organise des cours pour adultes de culture générale, d'expression et d'indépendance. Le Club du CEFCA a lieu tous les quinze jours, cette activité permet d'écouter de la musique de danser et

échanger avec d'autres (voir dossier).

Contact: tél. 022 348 13 48 e-mail: cefca@bluewin.ch site web: www.cefca.ch

Hypothérapie

La thérapie avec le cheval est l'utilisation de chevaux, de poneys ou même d'ânes avec des patients ayant des difficultés psychologiques, mentales, comportementales et/ou physiques.

L'association Suisse de Thérapie avec le cheval (ASTAC) regroupe des praticiens intéressés par cette démarche, leurs coordonnées sont disponibles sur le site internet ou en téléphonant au secrétariat de l'ASTAC.

Contact: tél. 022 980 19 00 e-mail: astac@bluewin.ch site web: www.therapiecheval.ch

Autre contact : Annick Windler praticienne diplômée en thérapie avec le cheval.

Tél. 022 366 84 20 ou 078 646 03 03

La Bulle d'air

Eveil musical pour enfants de 12 mois à 10 ans.

Les ateliers animés par une équipe de professionnels se déroulent sur une semaine, à la mi-journée ou à la journée complète. Des enfants en situation de handicap peuvent être intégrés dans les ateliers.

Contact: tél. 022 788 36 22 site web: www.labulledair.com

Atelier de musicothérapie Giovanna Marcato

Expression corporelle, éveil musical pour enfant, adolescents et adultes.

Contact: Giovanna Marcato tél. 022 757 54 52 ou 079 237 72 11

Pour clore ce dossier, nous avons demandé à deux parents, un responsable et à un moniteur de nous parler des séjours de vacances insieme-Genève.

Témoignage de Mme Jacqueline Albert, maman de Sophie, 33 ans

Adapter les réponses aux besoins, même en ce qui concerne les vacances!

Il y a bien des années, notre fille désirait sans cesse partir de la maison pour participer aux week-ends ou aux camps organisés par un organisme de loisirs ou par l'association de parents.

Spontanément, elle allait chercher sa valise et la déposait devant la porte d'entrée afin de nous faire clairement part de ses souhaits. Aujourd'hui, à 33 ans, ses besoins et ses goûts ont changé même en ce qui concerne les vacances. Depuis qu'elle vit en institution, nous avons constaté qu'elle apprécie de passer les week-ends de sortie à la maison et que les trois semaines habituelles passées l'été au camp organisé par insieme-ge sont trop longues pour elle. C'est suite à quelques problèmes de comportement pendant les vacances que nous avons réalisé qu'il fallait lui offrir une alternative.

L'association qui avait aussi constaté ce besoin pour d'autres personnes, offre depuis quelque temps déjà la possibilité de participer à un camp d'une durée de deux semaines. Nous pouvons ainsi répartir ce temps de vacances entre la famille, le camp et l'institution à laquelle nous avons demandé d'avancer la date de rentrée de Sophie. Ainsi, par l'adaptation de chacun aux besoins de notre fille, nous espérons limiter et mieux maîtriser les troubles de comportement qui apparaissent suite à ses difficultés d'exprimer ses attentes et ses souhaits, bien légitimes à cet âge-là !... Par ailleurs, et en prévention des problèmes qui pourraient apparaître, nous comptons beaucoup sur la consultation, par la monitrice, du questionnaire rempli conjointement par la famille et la référente de l'institution. Même si l'on sait que les

personnes atteintes de déficience mentale présentent des comportements tout à fait inattendus en fonction des lieux qu'elles fréquentent, nous savons aussi que bien des problèmes pourraient être prévenus par les intervenants en veillant au respect des «stratégies» décrites dans le dossier de chaque personne. Celle-ci leur sera très certainement reconnaissante des efforts fournis pour accéder à son «style» et à ses moyens de communication.

Jacqueline Albert

Témoignage d'Elisabeth Baer, maman d'Anika, 12 ans

Bonjour,

Par ces lignes nous désirons partager avec vous quelques expériences vécues autour des séjours de vacances d'été.

Nous connaissons insieme-ge depuis 8 ans. Notre fille Anika a bénéficié de ces séjours depuis l'âge de 4 ½ ans. Je me souviendrais toujours de son premier camp. Au chalet Hermann au Jaunpass!

Anika était encore très jeune, et elle a pu participer pendant 1 semaine. Le sérieux de la préparation du camp ainsi que le dossier à remplir nous a impressionné. La responsable du camp: Céline Laidevant est venue à la maison. Nous avons partagé, échangé et réfléchi ensemble pour savoir ce qu'il faudrait pour qu'Anika soit à l'aise durant son séjour. Il y avait une 2ème rencontre avec tous les participants ainsi que les accompagnateurs. Une 1^{ère} prise de contact avec la référente de l'enfant. A son tour, elle est venue à la maison pour mieux saisir les enjeux, les difficultés d'Anika, les gestes/aides dont Anika avait besoin. Ensemble nous discussions sur les objectifs à viser; établir dans quels domaines Anika devrait acquérir davantage d'indépendance. Et c'est parti pour l'aventure. Cette préparation, peut être un peu lourde, nous a toujours paru importante et nous avons fortement apprécié l'effort fourni par l'équipe du camp. Nous savions notre enfant entre de bonnes mains. Nous la savions bien entourée, et à notre tour, nous pouvons apprécier cette «bouffée» d'oxygène qui nous a été offerte.

Depuis, Anika a fait plusieurs camps. Elle y va les 3 semaines. Partir pour elle n'a jamais posé problème. Je crois qu'elle aime l'aventure. En plus, l'été, il y a souvent la piscine...c'est une de ses activités préférées. Grâce au fait qu'Anika soit accompagnée presque toujours par la même référente durant tout le séjour, nous avons régulièrement pu observer des progrès dans son développement. Une année: surprise! Elle mangeait seule! Prisca, sa monitrice, avait investi beaucoup de temps et de patience pour ce résultat. Une autre année: Anika savait gérer la balançoire toute seule, et ainsi de suite. Le retour de camp: je crois qu'après 3 semaines nous étions tous impatients de nous retrouver et de passer du temps ensemble. Nous fêtions cela avec un bon repas. Il fallait qu'il y ait des frites! Et nous nous «racontions» nos vacances respectives. Une mousse au chocolat comme dessert, beaucoup d'éclats de rires et de la joie partagée. Anika a les mêmes 8 semaines de vacances l'été que nos autres enfants. Pour pouvoir gérer cette longue période, le camp insieme est devenu indispensable pour nous. Il nous paraît également essentiel de passer du temps différent avec nos deux autres enfants (entreprendre des activités qu'Anika ne pourrait faire.) Je pense que cela contribue à plus d'équilibre dans notre famille.

A vous tous bon été.

Elisabeth Baer

Témoignage de Solen Bel Latour, responsable de séjours de vacances

Depuis juillet 99, une partie de chacun de mes étés se passe dans les montagnes suisses aux côtés de personnes mentalement handicapées. Depuis 3 ans, j'ai sauté le pas et je suis même devenu un «responsable de camp insieme-Genève».

Qu'est-ce qui a changé? Suis-je devenu un super animateur capable d'endosser des responsabilités multiples avec un sang froid à toute épreuve?

Je ne crois pas, chaque année l'angoisse monte petit à petit «graduellement» et une petite question devient insistante et me taraude à l'intérieur: serais-je à la hauteur des attentes cette année?

Endosser la responsabilité d'un camp de vacances implique, pour moi, beaucoup d'humilité et d'accepter de se remettre en question. La gestion et la dynamique de l'équipe d'animateurs comme de vacanciers sont tout le temps différentes et demandent une adaptation permanente.

Il faut apprendre à se connaître, transmettre modestement son expérience, s'accompagner, se faire confiance...

C'est sûr, il y a aussi les côtés pas drôles comme la comptabilité, gérer les conflits...mais quand on fait le bilan, j'ai toujours autant envie de m'investir chaque été et de vivre cette expérience qui me sort si radicalement du quotidien.

J'aimerais vous conter une anecdote ou plutôt des anecdotes pour vous raconter l'univers d'un camp de vacances, il s'y passe et s'y vit tant de choses que je ne sais par où commencer, une première nuit sans sommeil, le cœur battant et les sens en alerte, cette fête de fin de camp ou la complicité se lit dans chacun des regards, cet après-midi «farniente» dans un champ des alpages ou encore ces soirées «comptabilité» une quittance dans chaque main.

Au fait, la question initiale c'était comment le responsable Solen vit-il un camp de vacances? Plutôt bien, merci!

Solen Bel Latour

Témoignage de Jagan Meylan, moniteur de séjours de vacances

J'ai débuté durant le mois d'août 2002, à l'âge de 18 ans, en tant que moniteur dans le séjour «le clos des Sapins» à Saint-Cergue. Je n'avais jamais eu l'occasion de travailler auparavant avec des personnes ayant un handicap. Cette première expérience m'a beaucoup guidé vers l'orientation professionnelle que je me suis choisie aujourd'hui: éducateur spécialisé. Evidemment comme chaque débutant, j'avais des angoisses, je me suis demandé si j'allais être capable de tenir les 3 semaines! Heureusement que nous sommes bien préparés!!! La préparation à un camp est très importante: la journée d'information pour les nouveaux moniteurs, la rencontre avec le responsable du séjour puis avec toute l'équipe encadrante, la première rencontre avec les futurs vacanciers et les personnes les côtoyant tous les jours pour ensuite rendre visite à notre vacancier sur son lieu de travail ou de vie quotidienne. Sans oublier que nous arrivons 2 jours avant les vacanciers sur les lieux de vacances afin d'organiser le camp. Je me rappelle que mes doutes se sont dissipés peu à peu grâce à toute cette préparation au combien primordiale! A travers ce premier camp, j'ai fait la connaissance de personnes très sympathiques aussi bien les moniteurs que les vacanciers! C'est une famille d'un été mais que de belles choses il se passe en peu de temps! Je n'arrive pas à le décrire tellement, c'est grandiose, riche en émotion et unique comme expérience. J'ai eu énormément de plaisir dans ce camp, c'est pourquoi, j'ai renouvelé l'expérience durant les étés 2003 et 2004 et celle-ci fut tout aussi fructueuse. Chaque année, j'ai besoin de me ressourcer dans ma tête en faisant un camp et surtout en vivant quelque

chose de nouveau à chaque fois! Pour rester fidèle à la tradition, je m'embarque cet été 2005 pour une nouvelle aventure que j'espère aussi positive que les précédentes!

Jagan Meylan